

Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur la décentralisation et la politique de l'enseignement, lors de l'inauguration du lycée polyvalent "La Pléiade", Pont-de- Chéruy, lundi 14 décembre 1987.

Mesdames et messieurs,

- Qu'ai-je à ajouter à ce qui vient d'être dit en quatre allocutions complémentaires ? Pourquoi suis-je venu d'abord ? Parce que depuis longtemps, Paul Changuelia, maire de Pont-de-Chéruy, m'avait demandé, en raison de nos très anciennes relations, de prendre part à une cérémonie à laquelle il attachait une très grande importance, et il avait raison, celle-ci : la cérémonie officielle d'inauguration - si on peut l'appeler comme cela - du lycée polyvalent de Pont-de-Chéruy "La Pléiade". Et j'ai pensé, en effet, que c'était une excellente occasion de visiter cette commune, de prendre part d'une certaine façon à la vie du département de l'Isère et de voir de près, moi-même, comment les choses vont, ce que les Français sont capables de créer et si le service demandé peut être rempli. C'était les questions que je me posais.

- Il semble, si mon oreille est assez fine, que les accords n'aient pas été immédiats, les harmonies dont M. le ministre vient de parler et qu'il a raison d'appeler de ses vœux et dont ce département donne sans doute l'exemple. La question posée est d'abord celle-ci : est-ce qu'il fallait décider la création de ce lycée, pas spécialement à Pont-de-Chéruy ? Fallait-il avoir un plan, un projet d'architecture scolaire qui corresponde à des données nouvelles, qui puisse marquer un signal pour inciter à travers les décennies futures, naturellement, une certaine façon de comprendre l'éducation et surtout les lieux qui permettraient de favoriser l'éducation, la formation et la rencontre des jeunes, des jeunes et de leurs enseignants ? Et c'est, en effet, je dois le confesser, quelques-uns de ceux que j'écoute et moi-même finalement qui ai demandé au gouvernement de bien vouloir réfléchir à cette hypothèse de travail : parsemer en France un certain nombre d'expériences qui permettraient de savoir si une architecture nouvelle, propre aux écoles, était réalisable. Ai-je eu tort, ai-je eu raison, était-ce un abus de pouvoir ? Je ne le pense pas dans la mesure où le gouvernement était parfaitement apte à considérer que cette démarche était fâcheuse, et il se trouve que chacun a jugé qu'elle était bonne. Il me semble avoir remarqué à l'écoute des discours d'inauguration que chacun s'en réjouit aujourd'hui.

La deuxième question : fallait-il décentraliser ? C'est vrai que pour les régions où l'on avait d'abord décidé d'implanter des expériences qui pouvaient être coûteuses, même si elles étaient nécessaires, c'était placer la future région, ou plutôt la région dans ses futures responsabilités avec une difficulté plus grande. Je connaissais assez les élus locaux et régionaux pour l'avoir été moi-même pendant de longues années - j'ai été président d'un conseil général pendant quelque 17 ans - je savais que la relève était prête et que dans tous les départements et dans toutes les régions de France il y avait assez d'élus parfaitement capables d'assumer les fonctions jusqu'alors réservées à l'Etat, et même qu'il était urgent de voter les lois de décentralisation pour en finir avec un système qui au cours des trois derniers siècles, et même peut-être d'avantage, avait fini par centraliser la France sur sa capitale, à faire des administrations centrales, quels que soient leurs mérites et leurs grandes compétences exagérément maîtresses des destinées et des choix. La décentralisation a donc permis de diffuser la responsabilité. Il n'était pas normal que

toute question fût considérée sous l'angle de la hiérarchie administrative. On pouvait tout de même dans une démocratie faire davantage confiance aux élus du peuple qui avaient acquis à travers le temps la compétence gestionnaire qui les rendait tout à fait en mesure d'apprécier les possibilités d'un budget et de le gérer convenablement. D'où la naissance des conseils généraux, la renaissance des conseils généraux, des conseils régionaux et la situation des maires est peut-être un peu différente dans la mesure où ils se trouvent, eux, - je l'ai été moi-même, j'en parle très librement à ceux qui se trouvent ici - dans la nécessité de s'adresser désormais à d'autres correspondants, l'ensemble de ces élus régionaux. On peut témoigner maintenant, plusieurs années après la mise en place de la décentralisation, que cela a grandement servi le pays et que se sont multipliés les responsables élus qui ont marqué, je le crois, notre époque en montrant que sur de nombreux plans et dans de nombreuses disciplines ils étaient aptes à faire de la France ce qu'elle doit être pour le siècle prochain. Je rends très aisément témoignage et à la région, et au département dans lesquels je me trouve.

Monsieur le Président Beraudier, mes informations sont différentes des autres, même si mes conclusions sont semblables. Le transfert des compétences a été suivi d'une scrupuleuse répartition dans le transfert des charges. Et pendant toutes les années qui ont suivi, une Commission nationale - composée d'élus qui étaient quant à leur majorité intérieure conformes à l'opposition de l'époque, qui n'est plus la même aujourd'hui, élus peu suspects de complaisance - a conclu chaque année, au sou près, au transfert des financements égal ou correspondant exactement au transfert des compétences. Mais ce que vous avez voulu dire et ce qui était d'ailleurs compris dans votre exposé, c'est que la décentralisation, ce n'est pas un mécanisme fixé une fois pour toutes. La direction générale de la loi est admise, elle est saine, elle adaptera mieux la France à ses responsabilités futures dans le cadre de l'Europe. Mais à tout moment, tel ou tel secteur, tel ou tel domaine peut prendre une importance différente de celle qu'on aura connue dans les années 80 - 1980. Et il est certain que le problème de l'enseignement, de l'école pour employer un terme tout à fait général, pose aujourd'hui aux régions un problème ardu que ceux qui sont chargés de voter la loi adapteront sans doute au travers des temps qui viendront. Mais d'une façon tout à fait générale, le transfert des charges, y compris dans le domaine de l'enseignement, a correspondu à un transfert de compétences honnête et vérifié. Alors, je pense que l'on perdrait son temps à vouloir, après coup, discuter sur l'utilité d'expériences architecturales dont on voit ici l'un des modèles.

Chacun s'applique à féliciter l'architecte, et on a bien raison ! L'architecte, c'est un créateur qui dans notre société a vertu de glisser la façon dont on vit dans l'oeuvre des hommes, cette façon-là commande, je le crois encore, et l'apprentissage de l'esthétique, et une certaine éthique, je veux dire une certaine morale dans les relations sociales et d'où l'importance de l'architecture, et en tout cas l'importance que je lui ai attribuée, à tort ou à raison. Mais à Pont-de-Chéruy, on me dit, monsieur le proviseur, que l'architecture, c'est une façon d'être et de concevoir la relation entre élèves, enseignants, parents et la ville alentour et c'est une façon peut-être audacieuse mais qui semble aussi correspondre aujourd'hui à un certain consentement général. Il était donc bon de la décider, si cela n'avait pas été décidé, nous ne serions pas ici tous ensemble, ce qui nous aurait privés certainement d'un très grand agrément.

Ensuite, je me trouve ici dans une région maîtresse de ses décisions dans de vastes domaines, et qui accomplit, dans la comparaison que l'on peut établir entre l'esprit d'initiative des régions de France, des résultats qui ne m'étonnent pas, car généralement cette région Rhône-Alpes est riche de forces créatrices, d'initiatives et de travail. Mais c'est vrai que le travail a été bien fait. Quant au conseil général de l'Isère, c'est une assemblée qui s'est trouvée comme l'autre assemblée régionale dotée de compétences et de pouvoirs nouveaux parce qu'à compter du moment où elle est gérée - quels que soient les aléas de la vie politique - par des hommes à la fois cultivés, imaginatifs et travailleurs, et surtout qui aiment leur pays, on est plus sûr d'aboutir au résultat recherché que si l'on devait recourir à tout moment aux autorisations lointaines de Paris. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il faille négliger l'Etat injustement abaissé trop souvent aujourd'hui, l'Etat dont on a besoin. L'Etat c'est la puissance publique, c'est l'ensemble des

citoyens réunis dans des structures, c'est l'outil principal de la Nation, veillant à préserver un juste équilibre entre les initiatives qui surgissent de partout, heureusement et d'autant plus qu'il existe aujourd'hui une loi décentralisatrice avec cependant la nécessité de relier en un endroit possible l'ensemble des énergies et des capacités & c'est l'Etat, cet Etat est bâti de telle sorte et depuis tant de siècles que de l'un à l'autre on parvient à celui qui aujourd'hui est élu par l'ensemble du peuple pour représenter à la fois l'Etat et la Nation, ce qui crée des devoirs à celui qui se trouve ainsi désigné, c'est mon cas & je défends donc l'Etat quand je défends les régions, les départements, la décentralisation & moi aussi, je cherche l'harmonie, je veux la diversité dans l'unité nationale.

- Je me réjouis donc pour conclure sur cette première partie de cet exposé, je me réjouis donc de cet ensemble de décisions assez exceptionnelles dont le produit lui-même est assez remarquable.\

Bon, nous sommes ici dans un lycée. Ce lycée est polyvalent. Il porte un beau nom, on l'a dit, "La Pléiade", ce terme magique et ce qu'il évoque, culturellement, scientifiquement, ce nom qui a été voulu par des élèves : c'est en même temps une preuve tout à fait significative de la dimension que peut prendre la formation de l'intelligence lorsqu'elle est bien comprise.

- Parlons un moment de ce lycée. Qu'est-ce que j'y vois : d'une part, que le lycée polyvalent "La Pléiade", sous la conduite de ceux qui, me dit-on, parfaitement qualifiés et qui en font la preuve - tous les jours - sous l'autorité de M. le Proviseur, ce lycée polyvalent va exactement dans le sens de ce qui a été voulu & d'abord par la diversité des disciplines, des compétences et des savoirs, la diversité dans la qualité. J'avais demandé, il y a quelques années, au Collège de France, un rapport sur sa façon de considérer les lignes de force de l'éducation nationale, de l'enseignement en France au cours des décennies prochaines : démarche insolite qui a été relevée comme telle puisque l'on ne connaissait pas d'exemple de rapport du Collège de France demandé par l'Etat depuis, pardonnez-moi, depuis François 1er. N'y voyez rien d'autre... c'est comme ça. Et le Collège de France m'a remis ce rapport, il a été publié à l'époque, je crois qu'on en a admiré la qualité, et parmi les éléments de ce rapport, il disait - je ne l'ai pas appris par coeur, je cite de mémoire au mot près - mais l'une des directives du Collège de France était qu'il fallait éviter toute hiérarchie entre les disciplines, il n'y avait pas les études qui ennoblissaient et celles qui abaissaient. On ne fabriquait pas par l'école une société d'inégalités intellectuelles et techniques, il fallait que toutes les disciplines fussent considérées comme d'une valeur égale parce que complémentaires & et dans ce rapport du Collège de France il était dit que l'on devait recevoir de la même façon le pur et l'appliqué : le pur, recherche pure de l'esprit, et puis ce que les mains peuvent fabriquer à partir de la création de l'esprit, le pur et l'appliqué... la théorie et la pratique ou la technique, la science fondamentale et la science appliquée, industrielle avec tout ce que cela suppose dans l'enseignement qui permet de former les filles et les garçons qui, demain, seront les forces productives principales du pays.

- Voilà, cette notion-là c'est ce type de lycée qui va le permettre & et si l'on y ajoute la façon dont les locaux sont distribués, la façon dont véritablement est considérée la relation ou le rapport des habitants de ce lycée avec la ville et le reste du monde, on voit bien que nous sommes au point de départ non plus d'expérience mais d'une nouvelle façon d'être et de vivre & et je me réjouis de voir ce lycée "La Pléiade" dans de bonnes mains. Je suis sûr que les responsables, les dirigeants de cet établissement et les professeurs doivent ressentir profondément la responsabilité particulière qui est la leur parce que de l'exemple qu'ils vont donner découleront de nombreuses conséquences pour l'enseignement en France.\

Donc diversité dans la qualité sans hiérarchie dans les disciplines. D'autre part, ce type de lycée polyvalent a pour objet de faire accéder tous les enfants, - autant qu'il est possible - de jeunes, au savoir. C'était le rapport de M. Andrieu au Conseil économique et social qui relevait récemment qu'un écolier sur 10, 1 collégien sur 8, 1 lycéen sur 6 et beaucoup plus parmi les étudiants étaient laissés au bord de la route au travers des années consacrées à la formation d'un jeune avant qu'il n'accède à une responsabilité professionnelle. Chacun de ceux qui gèrent - commune, département, région - le constate & c'est bien connu. Il y a déjà quelque temps dans le département que je représentais, le département de la Nièvre, là où j'étais parlementaire

departement que je representais, le departement de la Nièvre, la où j etais parlementaire, j'observais que dans un canton rural 50 % des enfants ne partaient pas au terme légal des années scolaires. Et cela m'avait éclairé au point de m'engager en conscience dans un combat que j'ai suivi à ma manière mais qui rassemble, je le sais, quelles que soient les opinions politiques, des milliers et des milliers d'hommes et de femmes décidés à faire que la France accroisse son savoir et le partage aussi également qu'il est possible.

- J'observe enfin que la manière dont on vit ici, c'est le projet, c'est plus que le projet, c'est déjà entré dans les faits, c'est l'ouverture. L'établissement scolaire n'est plus refermé sur lui-même & c'était une autre conception, elle avait sa valeur. Il faut dire aussi que jusqu'aux lois de Jules Ferry, l'enseignement primaire ne devait plus connaître le développement que l'on sait, que l'enseignement secondaire n'a été multipliée d'une façon extraordinaire qu'après la deuxième guerre mondiale et que l'explosion estudiantine, c'est maintenant, de telle sorte que nous avons, nous, les responsables, à aborder la fin de ce siècle et le début de l'autre en sachant que le premier de nos devoirs, c'est de faire qu'encore des millions et des millions de jeunes soient mis à même par l'accession à la connaissance et au savoir, soient mis à même à la fois pour leur destin personnel mais aussi pour la contribution qu'ils doivent à leur pays, soient mis à même d'aborder la concurrence internationale et donc, d'en savoir autant si ce n'est plus que les autres. Et si l'on devait faire la comparaison aujourd'hui, on s'apercevrait que nous avons du temps perdu. Eh bien alors, mettons-nous y, rassemblons nos forces, évitons les querelles inutiles, approuvons ce qui a été fait quand c'est bien, ne faisons pas de combat d'arrière-garde, chaque génération apporte quelque chose de plus, c'est aux historiens qu'il appartiendra de démêler plus tard ce qui était bien ou ce qui l'était moins pour les contemporains.\

Pour les générations vivant aujourd'hui, l'objectif essentiel est de faire que la France soit en mesure d'affronter la compétition internationale et d'abord en Europe dans les 4 à 5 années qui viennent, j'allais dire dans le monde de maintenant. Nous sommes capables de remporter cette bataille dans de nombreux domaines, mais pas assez, et il est d'autres domaines où nous sommes exagérément en retard. Voilà une cause capable de mobiliser les Français. Voilà une cause qui dépasse les oppositions politiques, bien que, évidemment, on ne puisse aborder cette grande oeuvre qu'à partir d'une idée, l'idée que l'on se fait de la personne face au pouvoir qui l'exalte ou qui l'écrase, selon l'idée que l'on a de l'exclusion ou du rassemblement. Là vous vous y reconnaitrez de vous-même, je n'ai pas à désigner du doigt qui veut ceci et qui veut cela & personne en tout cas ne doit être laissé au bord de la route quand on le peut, et on le peut le plus souvent quand on le veut. C'est véritablement un acte de foi, un acte de confiance que je veux exprimer dans cette école, dans ce lycée, acte de foi et de confiance dans les destinées de la France, dans les moyens, les dons, les volontés de la génération montante, cet air de liberté, ce goût d'égalité, cette fraternité nécessaire que l'on ne peut seulement célébrer sur les estrades comme nous serions tentés de le faire mais qui exige une pratique et une pratique quotidienne pour ceux qui légifèrent par les lois, pour ceux qui vivent de la vie quotidienne, des métiers, de la cité, pour ceux qui sont engagés dans les grands débats de l'idée & la preuve doit être apportée chaque jour que l'on veut plus de liberté dans le respect d'autrui, que l'on veut plus d'égalité par l'élimination de privilèges inacceptables, que l'on veut plus de fraternité par le refus de passions subalternes qui n'ont jamais fait que du mal à la France.

- Voilà, mesdames et messieurs, quelques considérations qui viennent s'ajouter à toutes celles que vous avez entendues. J'espère que vous saurez en faire la synthèse, cela doit être possible, même si ce n'est pas commode. Ainsi va la France au-delà des divergences et des différences naturelles, je sens comme l'écho ou bien l'aspiration de volonté multiple d'une immense volonté nationale capable de déborder toutes les frontières intérieures que certains dressent à plaisir. Je souhaite au lycée polyvalent "La Pléiade" de Pont-de-Chéruy, comme à celles et à ceux qui ont pris part à l'oeuvre, celles et ceux qui l'ont menée à bien, qui l'ont conçue, qui l'ont voulue, et qui l'ont faite, je leur souhaite réussite et bonheur de vivre par la hauteur et la noblesse de leur tâche & que dans toutes les communes de France on puisse faire la même chose, cela va de soi, mais il n'est pas de lieu où il ne soit possible d'imaginer, de bâtir, de rêver, à la condition que l'on soit capable de faire ensemble ce qui sera au bout du compte le bien de la France. Merci,

mesdames et messieurs, merci, bon travail et bonne chance.\